

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

VIGILANCE ORANGE ORAGES

Laon, le mercredi 1^{er} mai 2024

Le département de l'Aisne est placé en **vigilance orange** orages par Météo France à compter de ce mercredi 1^{er} mai 20h00 jusqu'en cours de nuit prochaine.

Après une journée de mercredi relativement calme mais très douce, avec des températures maximales qui devraient souvent dépasser les 20 °C, des orages organisés et localement violents remonteront sur la région en première partie de nuit prochaine.

Un fort développement orageux est en effet attendu dans la nuit de mercredi à jeudi, engendrant des cumuls de pluie localement très importants (jusqu'à 50 mm) ainsi que des chutes de grêles.

Ces précipitations pourront être accompagnées de rafales de vent pouvant atteindre 60 à 80 km/h voire 90 km/h à 100 km/h localement. Un risque de phénomènes tourbillonnaires n'est pas à exclure en début d'événement.

Thomas Campeaux, préfet de l'Aisne, appelle les axonais à la plus grande vigilance et tient à rappeler quelques bons comportements à adopter durant toute la période de survenue de cet épisode orageux :

- prenez les précautions d'usage pour mettre à l'abri les objets sensibles au vent ;
- abritez-vous hors des zones boisées ;
- soyez prudents, en particulier dans vos déplacements et vos activités de loisir ; évitez les promenades en forêts ;
- évitez d'utiliser le téléphone et les appareils électriques ;
- signalez sans attendre les départs de feux dont vous pourriez être témoins ;
- ne vous engagez en aucun cas, à pied ou en voiture, sur une voie immergée ou à proximité d'un cours d'eau ; un véhicule même un 4 x 4, peut être emporté dans 30 centimètres d'eau.
- en cas de pluies intenses, ne descendez en aucun cas dans les sous-sols.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez consulter le site Météo France à l'adresse suivante : <https://vigilance.meteofrance.fr/fr/aisne> .

Pôle départemental de la communication interministérielle

Tél. : 03 23 21 82 15 - 06 85 47 34 69 - 06 07 98 05 83
Mél.: pref-communication@aisne.gouv.fr

  Préfet de l'Aisne   @Prefet02

Préfet de l'Aisne

Les jours et heures d'accueil sont consultables sur le site internet des services de l'État dans l'Aisne : www.aisne.gouv.fr.

2, rue Paul Doumer - BP 20104
02010 LAON Cedex

